



Monsieur Jean Marc GERMAIN
Président Directeur Général
Groupe CONSTELLIUM

Issoire, le 10 Mars 2022.

Objet : Situation usine D'ISSOIRE.

Monsieur le Président Directeur Général,

Depuis le mois de décembre 2021 et l'ouverture des négociations annuelles obligatoires sur les salaires pour 2022, nous sommes en conflit avec notre direction sur le site d'Issoire.

La proposition d'augmenter de seulement 2,1% notre salaire de base, soit 37 euros pour le minimum de la grille, a été rejetée par l'ensemble des organisations syndicales et par le personnel.

Nous ne pouvons pas accepter, dans une nouvelle année record, (65M€ pour un budget de 29,3 M€) une telle proposition qui ne couvre pas l'inflation de 2,8% en décembre et celle de 3,5% annoncée pour le premier trimestre 2022.

Aujourd'hui, une grande partie du personnel ne peut pas faire face à l'augmentation des prix (alimentation, énergie, matières premières) et à l'explosion des carburants (+ 70 centimes/litre depuis décembre).

L'augmentation de notre salaire de base pour 2022 ne couvre même pas, l'augmentation d'un plein à la pompe.

A cela s'ajoute une reprise de l'activité, reprise qui voit le jour avec des effectifs démotivés, trop faibles, mal formés et un grand manque de compétences dans les ateliers et les bureaux.

Monsieur le Président Directeur Général,

Notre organisation syndicale s'inquiète fortement de l'avenir de l'usine d'Issoire, car une entreprise ne peut pas avoir d'avenir sans une motivation forte de son personnel, sans formations sérieuses et effectifs compétents.

Pour toutes ces raisons, la CGT souhaite vous rencontrer à l'occasion de votre prochaine visite sur notre site, afin d'échanger sur la situation sociale et économique de l'usine d'Issoire.

Dans l'attente d'une réponse favorable et vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos meilleurs sentiments.

Pour la CGT, Christian LACOSTE.